
Information

De nouveau, à la demande générale, voici la liste des 10 principales arnaques au Manitoba

WINNIPEG, le 8 mars 2006 -- Cette année encore, les organismes de mise en application de la loi au Manitoba font équipe pour mettre en garde les Manitobaines et les Manitobains contre les fraudes les plus fréquentes. Le Bureau de la concurrence, la division « D » de la GRC, le Service de police de Winnipeg et l'Office de la protection du consommateur ont dressé la **liste des 10 principales arnaques** dans le but d'aider la population de la province à identifier les fraudes, à les signaler et à les enrayer :

Annonces trompeuses concernant des prix gagnés/arnaques au numéro 1 900

Offres d'emploi

Ventes pyramidales

Vol d'identité

Prêts avec frais payables à l'avance (Afrique de l'Ouest)

Faux chèques d'un montant supérieur au prix

Fausse organisations caritatives

Fournitures de bureau/annuaires

Pêche aux données personnelles

Recouvrements inexistantes

Le Forum sur la prévention de la fraude (FPF) a désigné mars comme le Mois de la prévention de la fraude. Le FPF, qui est présidé par le Bureau de la concurrence, est un groupe d'intervenants représentant 75 entreprises du secteur privé, des consommateurs et des bénévoles, des organismes gouvernementaux et des organismes de mise en application de la loi du Canada, qui se sont engagés à lutter contre la fraude visant les consommatrices, les consommateurs et les entreprises.

L'éducation et la sensibilisation sont la meilleure façon d'éviter de devenir victime de la fraude :

- Déchiquetez tous les documents personnels dont vous vous débarrassez.
- Ne donnez pas de renseignements confidentiels (numéros de carte de crédit ou de compte bancaire) au téléphone.
- N'envoyez jamais d'argent pour recevoir un prix. Si c'est vraiment un prix, vous ne devriez rien avoir à payer.
- Lisez attentivement le texte en petits caractères pour bien comprendre ce dont il s'agit.
- Rappelez-vous, si c'est trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas!



Voici d'autres initiatives dont les Manitobaines et les Manitobains pourront profiter pendant le Mois sur la prévention de la fraude :

- Réunion casse-croûte à la Bibliothèque du millénaire à Winnipeg, le 15 mars, où des représentants des services locaux de maintien de l'ordre apprendront au public comment identifier la fraude, la signaler et l'enrayer;
- Winnipeg est l'une des 19 villes du Canada qui participeront au premier déchiquetage communautaire national le 25 mars. À Winnipeg, il aura lieu de 10 h à 14 h au poste de police du district 6;
- L'Office de la protection du consommateur du Manitoba inaugurera un site Web sur le vol d'identité au mois de mars.

Pour en savoir plus sur le Forum sur la prévention de la fraude, notamment obtenir la liste complète des partenaires du FPF, rendez-vous à l'adresse www.bureaudeलाconcurrency.gc.ca/fraude.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec les personnes suivantes :

Bureau de la concurrence

Maureen McGrath, conseillère principale en communication

(819) 953-8982 / (613) 296-2187 (cellulaire)

Finances Manitoba, Office de la protection du consommateur

Nadine Delisle, coordonnatrice des communications

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba
(204) 945-3810

Service de police de Winnipeg

Agent Robert Carver

Unité de prévention du crime

(204) 986-3481

GRC, Division « D »

Agent P.L. (Phil) Carver

Section des crimes commerciaux de Winnipeg

(204) 983-2000

